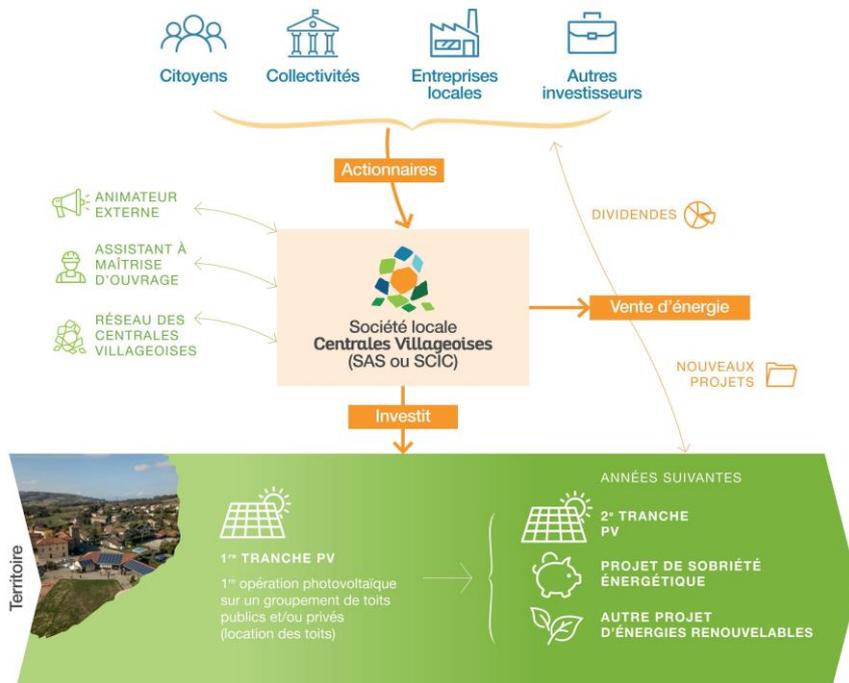




# Rapport d'activité 2022

# Les Centrales Villageoises en bref

Les Centrales Villageoises sont des **sociétés locales à gouvernance citoyenne** qui portent des projets en faveur de la transition énergétique et de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (**production d'énergie renouvelable**, promotion de la **sobriété et de l'efficacité énergétique**, etc.) en s'inscrivant dans une **logique de territoire**.



Elles **associent citoyens, collectivités et entreprises locales** et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte **d'enjeux territoriaux transverses** (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Depuis mars 2018 le réseau des Centrales Villageoises est structuré autour d'une association nationale : l'Association des Centrales Villageoises.

## Les valeurs de la Charte des Centrales Villageoises

### Approche territoriale

- Implication au sein d'un bassin de vie commun, en cohérence avec les objectifs climat et les enjeux du territoire et avec le soutien des collectivités territoriales.
- Identification des communes concernées par les activités de la société dans les statuts.

### Retombées économiques locales

- Les projets recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne, profitant aux habitants, aux entreprises locales et aux collectivités.
- Le travail des entreprises locales est privilégié.

### Gouvernance citoyenne partagée

- Implication forte des citoyens dans l'actionnariat.
- La gouvernance est de type coopérative et les statuts prévoient des clauses de contrôle de l'actionnariat.

### Démarche de qualité

- Accompagnement par des professionnels aux étapes clés du projet.
- Fonctionnement en réseau pour s'appuyer sur les retours d'expérience des autres Centrales Villageoises et améliorer continuellement le modèle.





En 2022, nous avons eu le plaisir de constater plusieurs records : celui de la puissance des nouvelles installations qui a dépassé les 2 MWc, et celui de la production électrique qui a pour la première fois dépassé la barre des 1 GWh produits sur un mois. Cela témoigne de la capacité des Centrales Villageoises à monter en puissance et à produire de l'énergie verte. Toutefois, il est important de souligner que certains collectifs sont toujours bloqués en raison de l'interdiction des subventions à l'investissement introduite par l'arrêté tarifaire photovoltaïque S21. Cela est un obstacle important pour de nombreux projets et il est essentiel de trouver des solutions alternatives pour continuer à développer les projets d'énergie renouvelable citoyenne.

L'année écoulée a été intense : conseils d'administration mensuels, organisation de six sessions de formations et de nombreux webinaires, organisation d'un Comité de Pilotage à Cluny puis en visio à l'automne, recherche de partenaires, révision des statuts types et de divers outils... Notons également nos réflexions sur la mobilisation des bénévoles pour pérenniser les collectifs.

Nous avons eu la joie d'accueillir au sein de notre conseil d'administration Paola Criqui, Martyne Vimard et Martine Augis-Chamourin au titre de suppléante de Loïc Vautrin.

Nous avons apprécié les récompenses du Trophée ESS Mag2Lyon et l'Eusalp Energy Award qui encouragent nos actions.

L'association a pu bénéficier en 2022 du travail de Dorine Pouchot-Rouge-Boulin, qui a réalisé son stage de fin d'études au sein de l'association entre mars et août. Benoît Gonsolin, vice-président des Centrales du Trièves, a rejoint la Work force début 2023 grâce au mécénat de compétence de l'entreprise ATOS.

Devant l'accroissement de nouvelles Centrales Villageoises, le travail s'accroît. La charge de travail d'Etienne Jouin et Noémie Poize prend de l'ampleur. Nos efforts pour rechercher des financements n'ont pour le moment pas apporté les fruits espérés : nous devons les accentuer afin d'atteindre une sérénité financière qui permettra de renforcer l'équipe pour changer d'échelle, afin de répondre aux nombreux défis qui nous attendent.

C'est dans cette optique que l'association a candidaté à des projets européens pour continuer à grandir et partager son expérience. Cela peut être une stratégie efficace pour élargir le champ d'action de l'association et bénéficier de financements permettant de continuer le développement de notre modèle.

La défense de nos valeurs et de nos particularités sont un défi devant dans cette société en perpétuel mouvement. Continuons notre démarche au plus près des territoires. Devant l'engouement des nos adhérents et celui les collectifs qui nous sollicitent pour rejoindre le réseau des Centrales Villageoises, nous gardons l'optimisme de nos débuts.

**Jacques Régnier, Président de l'Association des Centrales Villageoises**

## Sommaire

Les Centrales Villageoises en bref .....	2
Sommaire .....	4
Objectifs et fonctionnement de l'association des Centrales Villageoises.....	5
2022 en quatre volets.....	7
Bilan financier 2022.....	14
Un modèle qui poursuit son essaimage dans les territoires .....	16
La production d'énergie au cœur de la démarche des Centrales Villageoises.....	22
Où allons-nous ? Budget, cap et perspectives .....	24





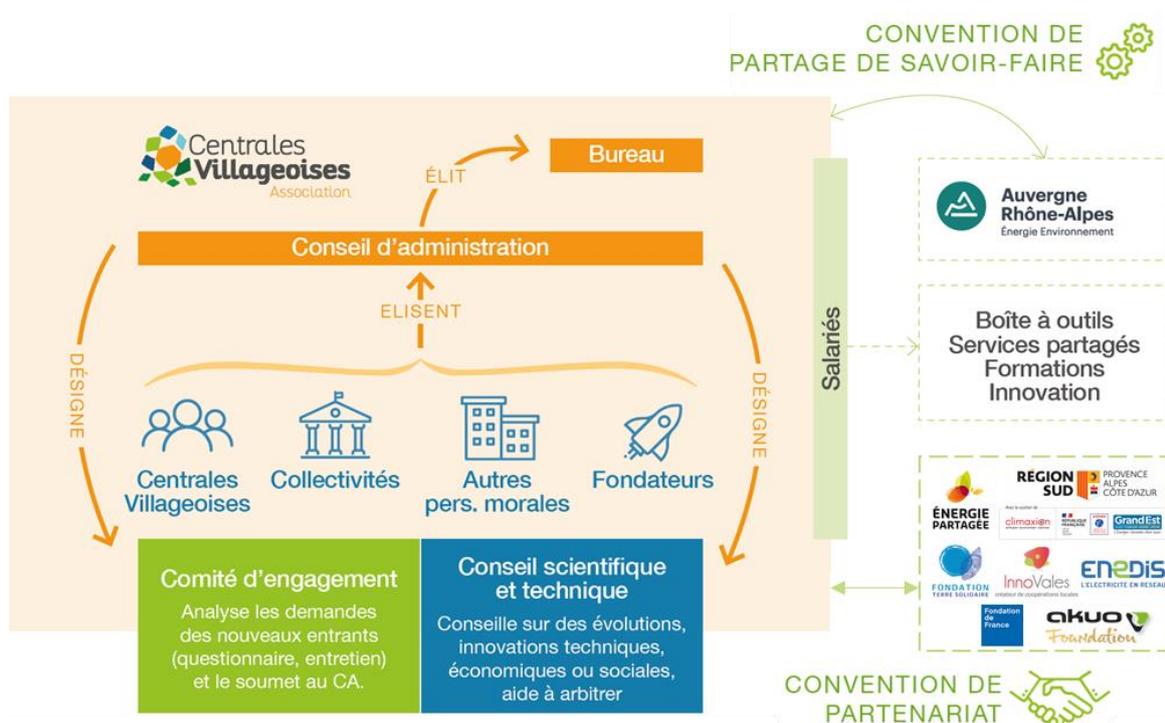
## Objectifs et fonctionnement de l'association des Centrales Villageoises

L'association structure le réseau des Centrales Villageoises depuis 2018. Elle suit quatre objectifs principaux :

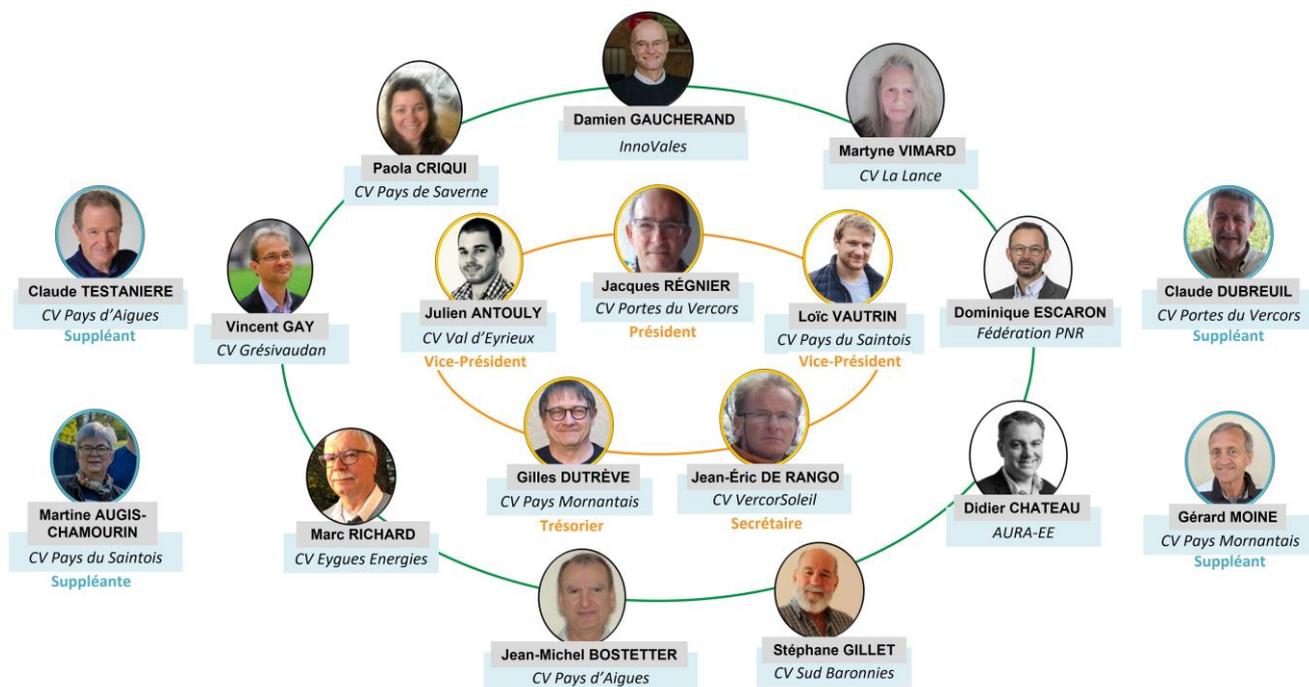
- Mieux faire connaître l'approche spécifique des Centrales Villageoises et notamment son approche territoriale intégrée, sa gouvernance citoyenne et son fonctionnement ascendant, issu du terrain ;
- Poursuivre les actions de mutualisation (développement d'outils et de services partagés) au service des sociétés locales, continuer à capitaliser le retour d'expériences et à les diffuser grâce notamment à un fonctionnement solidaire entre Centrales Villageoises ;
- Renforcer la professionnalisation des projets, en maintenant une exigence de qualité dans les réalisations, une montée en compétence des bénévoles et en visant également la création d'emplois locaux ;
- Poursuivre les expérimentations innovantes, le développement de nouveaux modèles juridiques et financiers, la diversification des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie.

### 📌 L'organisation de l'association

Les membres et le fonctionnement de l'association des Centrales Villageoises sont schématisés ci-dessous.



L'association est gouvernée par un Conseil d'Administration au sein duquel les représentants des sociétés Centrales Villageoises sont largement majoritaires. Le Conseil d'Administration a quelque peu évolué en 2022, avec la démission de Christian Larousse (Centrales Villageoises des Crêtes), l'élection de Paola Criqui (Centrales Villageoises du Pays de Saverne) et de Martyne Vimard (Centrales Villageoises de la Lance). Notons également le changement de représentant des Centrales Villageoises du Grésivaudan, Vincent Gay ayant pris la suite de Luc Jourdan. Voici la composition du CA au 31 décembre 2022 :



## Les ressources humaines

L'association s'appuie sur deux « chevilles ouvrières » : Etienne Jouin, salarié à temps plein par l'association, et Noémie Poize, salariée d'Auvergne-Rhône-Alpes-Energie-Environnement, qui travaille pour le compte de l'association une partie de son temps via un accord entre les deux structures. AURA-EE reste très impliqué dans le développement et l'évolution du modèle des Centrales Villageoises.

L'association a pu bénéficier en 2022 du travail de Dorine Pouchot-Rouge-Boulin, qui a réalisé son stage de fin d'études au sein de l'association entre mars et août. Enfin l'association a conclu fin 2022 une convention de mécénat de compétence avec Bull SAS (groupe Atos) pour la mise à disposition à mi-temps sur l'année 2023 de Benoît Gonsolin, déjà impliqué dans le réseau des Centrales Villageoises en tant que bénévole au sein des Centrales Villageoises du Trièves.

Membres du Bureau et salariés de l'association en compagnie des élues de la région Bourgogne-Franche-Comté





Inauguration d'une installation des Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne à Davayé le 18 juin

## 2022 en quatre volets

### Volet 1 : Animer et fédérer

L'année 2022 a marqué le retour des rencontres en présentiel, avec pour principal temps fort **l'organisation du Comité de Pilotage et de l'Assemblée Générale les 17 et 18 juin à Cluny (71)**.

70 participants se sont retrouvés sur ces deux jours ponctués de séances plénières, d'ateliers thématiques, de temps conviviaux et d'une inauguration des Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne qui accueillait l'événement.

L'association a eu le plaisir de recevoir à cette occasion la **visite de Mme Stéphanie Modde, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté** en charge de la transition énergétique.

Le format visioconférence a également été utilisé pour proposer un second temps fort en fin d'année, avec l'organisation d'une **seconde édition d'un « COPIIL d'Automne » en ligne** le 9 décembre. Une journée composée de quatre webinaires sur des thèmes très divers : autoconsommation individuelle, gestion comptable des sociétés, mobilisation citoyenne et sobriété énergétique. Près de 100 participants ont pu assister à tout ou partie de cette riche journée.

En 2022 ce sont **4 nouveaux collectifs qui ont rejoint le réseau**. Notons l'arrivée du premier collectif auvergnat, Arverne Durable, dans la grande famille des Centrales Villageoises ! Ce collectif a fait l'objet d'une interview dédiée dans la lettre *L'écho des Centrales Villageoises*, qui pour la troisième année consécutive a informé chaque trimestre l'ensemble des membres actifs, sympathisants et partenaires du réseau des Centrales Villageoises.

D'autres collectifs en formation ont pu échanger avec l'association pour une entrée dans le réseau prévue en 2023.

### Temps forts

- 17 juin **Comité de Pilotage à Cluny**
- 18 juin **Assemblée Générale à Cluny**
- 20 oct. **Réunion du Conseil d'Administration à Villeurbanne**
- 9 déc. **Comité de Pilotage d'Automne en ligne**



## Volet 2 : Accompagner et outiller

Un des principaux travaux de fond réalisé par l'association est la mise à disposition aux Centrales Villageoises d'une **boîte à outils complète** facilitant la création, la gestion de l'entreprise et le développement des projets. Cette boîte à outils est continuellement mise à jour et améliorée. Les évolutions marquantes réalisées en 2022 sont l'adaptation des outils suite à la publication de l'arrêté tarifaire photovoltaïque d'octobre 2021 (exemple : tutoriels de demandes de raccordement), la création d'un nouveau « pack » d'outils liés aux projets en autoconsommation individuelle et collective (fiche explicative, simulateurs énergétiques et financiers, modèles de contrats...) ou encore la publication d'un premier guide dédié aux projets de petite hydroélectricité.

L'ensemble de ces ressources font l'objet d'un **accompagnement de l'équipe salariée qui traite de nombreuses sollicitations** de la part des bénévoles des Centrales Villageoises.

Parallèlement, diverses **formations** ont été organisées sur des thématiques techniques : deux sessions de formation « exploitation-maintenance », trois sessions de formations « structures » et une session de formation juridique et financière. Des intervenants experts sont intervenus à l'occasion de chacune de ces sessions de formation, organisées sous un format « présentiel » dans diverses régions.

Enfin, plusieurs temps de formation en webinaire (format court et en ligne) ont été organisés tout au long de l'année.



Formation « structures » au Minihic-sur-Rance le 25 mai

Chiffres-clés

9

Nouveaux outils créés



5

Outils mis à jour

70

Bénévoles formés



650

Sollicitations traitées par l'équipe salariée



## Temps forts

- 10 & 24 février ● **Webinaires sur l'autoconsommation individuelle et collective**
- 1<sup>er</sup> mars ● **Formation maintenance à Arles (13)**
- 20 avril ● **Présentation guide sur maintenance et l'exploitation des installation PV**
- 22 avril ● **Formation structures à Charchilla (39)**
- 25 mai ● **Formation structures au Minihic-sur-Rance (35)**
- 8 juin ● **Formation maintenance à Roche (38)**
- 21 oct. ● **Formation juridique et financière à Villeurbanne (69)**
- 8 nov. ● **Formation structures à Aureille (13)**
- 21 sept. & 17 nov. ● **Formations site internet (en ligne)**

## Volet 3 : Evoluer et innover

Le modèle des Centrales Villageoises est en constante évolution. Entre l'évolution des modèles économiques pour le photovoltaïque, la diversification des activités portées, et la progressive création d'emplois au sein des sociétés locales, l'association ne chôme pas pour accompagner l'évolution et les innovations de ses adhérents... Petit tour d'horizon de ces nouvelles initiatives portées par des Centrales Villageoises.

### ▀ Cap sur l'autoconsommation !

Le modèle économique de nos projets photovoltaïques sur toiture est en cours de mutation, et ce pour deux raisons. D'une part, la difficulté à équilibrer des projets sur le modèle historique de la « vente totale », notamment depuis l'interdiction, datant d'octobre 2021, de cumuler des subventions publiques d'investissements avec les tarifs d'obligation d'achat. D'autre part, la hausse brutale des cours du marché de l'énergie depuis l'automne 2021 qui s'est répercutée sur les factures des consommateurs (et particulièrement les entreprises et collectivités). Dans ce contexte, **l'autoconsommation individuelle et collective deviennent économiquement pertinentes**. Cela s'est traduit à l'échelle de l'association par de nombreux travaux de fond: citons par exemple la réalisation d'une étude juridique pour comprendre les modèles contractuels pour les projets d'autoconsommation individuels en tiers-investissement, ou encore l'outillage spécifique à l'autoconsommation collective mis en place à partir de l'été 2022. Des premiers projets émergent au sein du réseau sur ces nouveaux modèles (voir la section dédiée en p.11).

### ▀ L'autopartage en zone rurale, une affaire qui roule

Nous l'évoquions dans le rapport d'activité 2020 : les Centrales Villageoises VercorSoleil se lançaient dans la mise en place d'un véhicule électrique en autopartage. Après un démarrage délicat, l'opération a trouvé son rythme de croisière fin 2021, si bien que VercorSoleil a souhaité amplifier l'opération : un second véhicule va être acheté et proposé en autopartage dans un village voisin. En parallèle, VercorSoleil travaille sur un **projet co-porté avec le centre social local** pour proposer un service de transport des enfants pour les activités périscolaires... Mise en œuvre attendue en 2023 !

## Temps forts

7 juin

Webinaire sur les achats groupés granulés bois

9 juin

Participation à la journée « chaleur renouvelable » organisée par AURACLE

### ▀ Commandes de granulés : chauffage individuel mais démarche collective !

Depuis 2021, les Centrales Villageoises du Grésivaudan – Grési21 organisent une commande groupée de granulés bois pour les particuliers. L'idée étant de privilégier des granulés qualitatifs et les plus locaux possibles. Après une première opération réussie, l'action a pris de l'ampleur en 2022 en intégrant des participants de deux Centrales Villageoises voisines : Eau et Soleil du Lac et Wattisère. Au total, ce sont **375 participants qui ont commandé 1030 tonnes de granulés** via ce processus. Une formidable vitrine pour Grési21 qui a pu toucher un nouveau public, et ainsi identifier de nouveaux sociétaires et de nouveaux bénévoles !

### ▀ La petite hydro, encore un potentiel à exploiter ?

Nous restons dans le Grésivaudan pour parler hydroélectricité, où Grési21 poursuit ses travaux sur le développement de petits projets hydro avec l'accompagnement de l'association. Malgré un vrai coup dur fin 2021 (éboulement au niveau du site prévu pour la turbine sur le projet le plus avancé, remettant en cause le projet) le groupe avance sur **plusieurs pistes de petites centrales**. Des projets au longs courts qu'expérimentent également leurs voisins des Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac.

### ▀ Photovoltaïque chez les particuliers : du groupement de commandes à l'autoconstruction

Le rapport d'activité de l'an dernier réservait un encart à notre partenaire Solarcoop, société coopérative agissant pour l'équipement photovoltaïque des particuliers initiée par les Centrales Villageoises du Pays Mornantais. Plusieurs Centrales Villageoises du réseau ont ainsi organisé des achats groupés de kits photovoltaïques vendus par Solarcoop. Une manière de proposer une **action concrète** et relativement accessible pour les particuliers, ponctuée par des réunions d'informations, des livraisons de commande et d'éventuelles formations au montage des kits. La démarche a été **particulièrement fructueuse en Grand Est**, où les Centrales Villageoises de la Weiss et les Centrales Villageoises de Vologne-Moselle ont respectivement commandé 91 et 30 kits (représentant 73,5 et 22 kWc de puissance).



*Opération d'achat groupé de kits Solarcoop par les Centrales Villageoises de la Weiss*

Une autre initiative notable a vu le jour du côté des Centrales Villageoises du Trièves : **l'accompagnement des particuliers à l'auto-construction** de petites installations photovoltaïques en autoconsommation individuelle. Un concept qui a eu un fort succès localement, puisque près de 150 foyers se sont lancés dans l'aventure, pour une puissance installée totale de près de 450 kWc ! Une initiative qui a permis l'émergence d'une autre idée : **agir contre la précarité énergétique** à travers l'installation de kits photovoltaïques à prix modique voire gratuit chez des ménages en difficulté financière. L'opération est en route grâce au don de 60 panneaux déclassés mais fonctionnels de la part du fournisseur Oscaro Power, et l'achat de 177 panneaux d'occasion (8 ans d'âge).



### 👉 La sobriété n'est plus un gros mot (et c'est tant mieux !)

La crise énergétique a le mérite de faire évoluer les mentalités sur le concept de **sobriété énergétique**, défendu de longue date au sein de notre réseau. Cela se traduit par de nombreuses initiatives de sensibilisation réalisée par les Centrales Villageoises localement : ateliers et « serious games », conférences, ciné-débats, défis d'économie d'énergie... Un thème majeur pour de nombreuses Centrales Villageoises qui ont mis en place un groupe dédié, et dont les **initiatives ont été partagées** au sein du réseau à l'occasion des différents Comités de Pilotage organisés par l'association.

### 👉 Des premiers emplois locaux grâce au soutien des fonds Leader

La création d'emploi au sein des Centrales Villageoises devient palpable avec deux premiers exemples effectifs depuis l'été 2022 : les Centrales Villageoises de la Région de Condrieu et VercorSoleil ont toutes deux embauché **leurs premiers salariés à temps partiel**. Une étape franchie grâce à un soutien financier du programme européen Leader octroyé aux Parcs Naturels régionaux du Pilat et du Vercors où sont situés ces deux collectifs.

## Zoom sur les premiers projets d'autoconsommation individuelle

L'investissement financier des Centrales Villageoises sur des projets d'autoconsommation individuelle est un nouveau modèle qui a vu ses premières réalisations en 2022. Présentons deux exemples concrets !

Les Centrales Villageoises du Pays de Saverne ont profité de la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Bouxwiller pour expérimenter ce modèle. Une station d'épuration présente un profil de consommation très adapté à l'autoconsommation individuelle, avec une consommation stable et ininterrompue tous les jours de l'année. La toiture a été équipée **d'une installation de 30 kWc, dont la production est 100% autoconsommée**. D'un point de vue contractuel, les Centrales Villageoises ont contractualisé avec l'entreprise gestionnaire de la station d'épuration. Le contrat prévoit le versement d'un loyer par l'entreprise aux Centrales Villageoises en contrepartie de la mise à disposition de la centrale photovoltaïque. Celui-ci a été convenu pour que les deux entités soient gagnantes.

Rendez-vous dans le nord-Isère pour un autre exemple : celui des Centrales Villageoises Nid'Energies, qui ont mis en place ce type de projet **avec un lycée privé, avec une centrale photovoltaïque de 100,5 kWc**.



Cette fois l'ensemble de l'électricité n'est pas autoconsommée (notamment durant les mois d'été où la consommation du lycée est réduite du fait des vacances scolaires). L'opération est néanmoins pertinente économiquement pour les deux parties, grâce à une subtilité de l'arrêté tarifaire photovoltaïque S21, qui prévoit une **valorisation du surplus** de production au même tarif que celui de la « vente totale » pour les installations de puissance comprise entre 100 et 500 kWc. Ainsi, l'électricité qui est autoconsommée permet de faire diminuer la facture énergétique du lycée, et celle qui ne l'est pas est achetée par EDF OA à un tarif intéressant. Le modèle contractuel a été construit sur le même principe que sur l'exemple ci-dessus, et prévoit un **partage équitable des retombées financières** du projet entre les Centrales Villageoises et le consommateur.

## Volet 4 : Représenter et nouer des liens

L'association a pris soin en 2022 de nourrir et de développer des partenariats stratégiques pour l'évolution des Centrales Villageoises. Notons par exemple la mise en place d'un **partenariat avec l'Union régionale des sociétés coopératives (URSCOP)** d'Auvergne-Rhône-Alpes pour l'accompagnement des sociétés structurées en SCIC/SAS, ou encore la tenue de la traditionnelle **réunion annuelle avec ENEDIS**, visant à faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain pour le raccordement des installations photovoltaïques.

Comme depuis 2019 l'association a travaillé en **étroite collaboration avec Energie Partagée**, en particulier sur les sujets de l'autoconsommation et de la maintenance des installations photovoltaïques. L'association a participé aux Rencontres Nationales de l'Energie Citoyenne organisées par Energie Partagée et le réseau GECLER en début d'été à Nancy, ainsi qu'à des rencontres physiques ou virtuelles des réseaux régionaux de PACA, Auvergne-Rhône-Alpes (réseau AURACLE) et Bourgogne-Franche-Comté (Etincelle).

L'Association des Centrales Villageoises se **rapproche également des syndicats d'énergie**, en commençant par le SYDER (Rhône) et le



Réunion de travail avec les élus du SYDER

SYANE (Haute-Savoie). En 2022, plusieurs réunions ont eu lieu avec les collectifs concernés sur ces deux départements, afin de mieux se connaître et

d'établir une **meilleure articulation**, notamment pour ce qui touche au développement du photovoltaïque sur les toitures communales.

Le modèle des Centrales Villageoises a par ailleurs fait l'objet de divers « coups de projecteurs » en 2022, avec des **interventions lors d'événements d'envergure nationale** (rencontres Territoires à Energie Positive (TEPOS) à Signy l'Abbaye en septembre, Rencontres pour la Planète à Paris en octobre, Forum de l'Innovation Territoriale (Innova'ter) à Paris en novembre...) voire au-delà avec une **intervention aux Assises Européennes de la Transition Energétique** au mois de mai. Cette journée fut également l'occasion de nous entretenir avec M. Jean Rottner, alors Président de la Région Grand Est.

## Temps forts

- 4 au 7 avril ● Voyage d'étude en Allemagne
- 13 mai ● Animation d'un atelier lors de la journée Grappes PV d'Energie Partagée
- 31 mai ● Animation d'un atelier aux Assises de la Transition Energétique (Genève)
- 27 - 30 sept. ● Participation aux rencontres TEPOS (Signy l'Abbaye, 08) et animation d'une conférence
- 11-12 oct. ● Participation aux « Rencontres pour la Planète » à Paris
- 28 oct. ● Participation à la journée du réseau régional Energie Partagée PACA
- 15 nov. ● Intervention au forum Innova'ter à Paris
- 29 nov. ● Participation et intervention lors de la journée du réseau régional AURACLE

Enfin, 2022 fut une année de reconnaissance pour le modèle des Centrales Villageoises et les résultats obtenus par les collectifs localement. Outre un passage au JT de TF1 en mars et divers articles dans la presse, l'association a été lauréate de deux prix : le **Trophée ESS Mag2Lyon** et l'**Eusalp Energy Award**. Ce dernier prix constitue une reconnaissance européenne de la démarche que l'association tâchera d'exploiter à travers des programmes de financements européens (voir par ailleurs).



*Remise du Trophée ESS Mag2Lyon (à gauche) et le conseil d'administration avec l'Eusalp Energy Award (à droite)*

## Zoom : une ouverture européenne pour les Centrales Villageoises ?

L'association a eu plusieurs opportunités en 2022 de nouer des liens avec d'autres structures travaillant dans le domaine de l'énergie citoyenne à l'échelle européenne. Le principal temps fort fut l'organisation d'un échange avec le bureau d'études bavarois BAUM, dans le cadre du programme de réplication du projet européen ALPGRIDS mené par AURA-EE. Un **voyage d'étude**, auquel ont pris part le Secrétaire de l'association et le coordinateur du réseau, a été organisé au mois d'avril dans la région de l'Allgäu et autour de Munich. Divers types de projet autour des énergies renouvelables ont pu être présentés : une coopérative centenaire exploitant une usine d'hydroélectricité, un parc solaire thermique couplé à une centrale bois à l'initiative de la commune de Moosach ou encore le **village de Wildpoldsried** qui produit grâce à ses 9 éoliennes co-financées par les habitants et ses 300 installations photovoltaïques individuelles 8 fois plus d'électricité qu'il n'en consomme...

L'association a rendu la pareille en accueillant un représentant de BAUM au mois de juin. Une **visite de sites et un échange avec des bénévoles** de Grési21 et des Centrales Villageoises Portes du Vercors ont été organisés pour lui présenter le modèle Centrales Villageoises



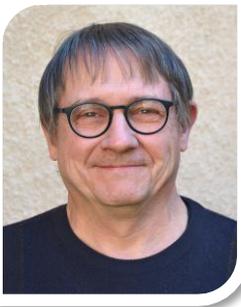
*Rencontre avec les élus et les services de la commune de Wildpoldsried*

Les échanges avec ce partenaire allemand, mais également avec des structures italiennes, ont mis en lumière le fait qu'il n'y avait **pas d'équivalent au mouvement des Centrales Villageoises dans ces pays**, où l'énergie citoyenne s'est développée sous d'autres formes. D'où l'intérêt commun à continuer le partage d'expériences et d'aller plus loin dans la réplication des modèles : l'association s'est ainsi engagée dans des **propositions de projets européens** (programmes LIFE et INTERREG). Ces propositions n'ont à ce jour pas été fructueuses, mais des réponses sont attendues en 2023.



## Bilan financier 2022

Inauguration de la première installation des Centrales Villageoises Les Toits du Val



« Les bilans financiers de « résistance » se suivent mais ne se ressemblent pas. Nous avons prévu d'augmenter de 36 % nos charges en 2022 pour soutenir l'action des sociétés locales Centrales Villageoises (CV) et l'augmentation permanente et régulière de leur nombre (plus de 60 fin 2022).

Le corolaire était un déficit prévu de 20800 €, celui-ci a finalement été contenu à "seulement" 12 717 €.

Les deux raisons principales sont :

- Moins de charges : Nous avons organisé moins de formations que prévu et fait (encore) plus attention à nos dépenses de communication (documentation et réceptions) ;
- Plus de produits : Nous avons eu plus de donations que prévu, notamment à travers le processus d'abondement aux dons effectués par les acteurs du « 1% pour la planète ».

Les subventions publiques, les dons privés et les partenariats restent les principales sources de nos financements. Mais, dans le même temps, nous assistons à un tassement des cotisations :

- Une Communauté de Commune ne peut plus nous soutenir ;
- Le montant des adhésions du réseau des Centrales Villageoises en activité n'est pas celui attendu, car la période Covid a ralenti les investissements notamment en raison des difficultés d'approvisionnement des matériels.

Le côté positif de ce retard se traduit par une forte augmentation du nombre d'installations photovoltaïques réalisées en 2022. Mais ces installations doivent attendre l'année 2023 pour produire de nouvelles recettes.

Par conséquent, les cotisations des CV, en partie assises sur cette activité, ont diminué aussi. Cependant, les nouvelles perspectives de l'Autoconsommation Individuelle ou Collective sont une belle et grande opportunité pour les Centrales Villageoises.

C'est la raison pour laquelle, malgré ce budget de crise, nous avons maintenu les charges engagées sur les études réalisées par les avocats de l'association, accompagnées par celles de nos deux salariés. Elles ont permis de construire les contrats et les outils nécessaires au déploiement de ce nouvel axe de développement prometteur pour la transition énergétique citoyenne. »

**Gilles Dutrève, Trésorier de l'Association des Centrales Villageoises**

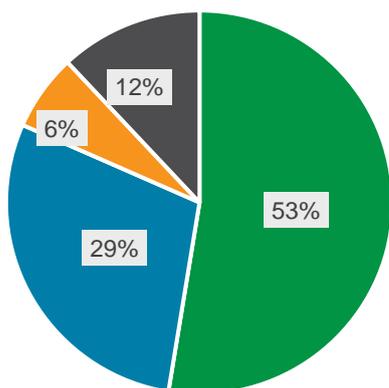
CHARGES	
<b>Activités liées au modèle existant</b>	<b>67 500 €</b>
<i>Formations</i>	16 400 €
<i>Coordination</i>	34 200 €
<i>Site informatique</i>	5 500 €
<i>Communication Interne</i>	550 €
<i>Comité de Pilotage</i>	3 800 €
<i>Déplacements</i>	7 050 €
<b>Développement nouvelles activités</b>	<b>37 100 €</b>
<i>Coordination</i>	26 600 €
<i>Prestations extérieures et achats</i>	10 500 €
<b>Suivi partenariats - recherche de nouveaux partenaires</b>	<b>8 150 €</b>
<i>Communication</i>	550 €
<i>Coordination</i>	7 600 €
<b>Fonctionnement</b>	<b>15 350 €</b>
<i>Adhésions partenaires</i>	5 500 €
<i>Coordination</i>	7 600 €
<i>Frais généraux et déplacements</i>	2 250 €

**TOTAL 128 100 €**

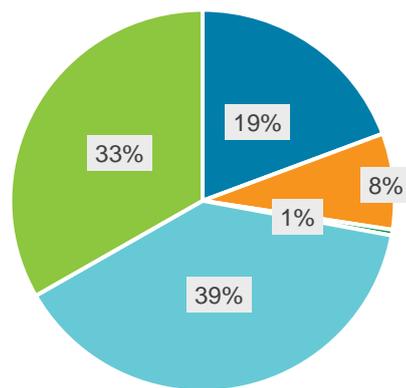
PRODUITS	
<b>Cotisations</b>	<b>22 250 €</b>
<i>Membres CV et fondateurs</i>	16 850 €
<i>Autres</i>	5 400 €
<b>Formations et accompagnement</b>	<b>9 400 €</b>
<b>Produits financiers et commissions</b>	<b>550 €</b>
<b>Subventions publiques</b>	<b>44 750 €</b>
<b>Financement privé (fondations et dons)</b>	<b>38 400 €</b>
<i>Mécénats</i>	20 000 €
<i>Dons</i>	18 400 €

**TOTAL 115 350 €**

**Résultat : -12 750 €**



- Activités liées au modèle existant
- Développement nouvelles activités
- Suivi partenariats - recherche de nouveaux partenaires
- Fonctionnement



- Cotisations
- Formations et accompagnement
- Produits financiers et commissions
- Subventions publiques
- Financement privé (fondations et dons)



## Un modèle qui poursuit son essaimage dans les territoires

Comme chaque année de nouveaux collectifs ont rejoint le réseau dans l'objectif de mettre en place la démarche des Centrales Villageoises sur leur territoire. Présentation des quatre nouveaux-venus !

Les **Centrales Villageoises Coop'Ain Energie** sont issues de l'association « Energies Citoyennes Dombes Saône Côtière », situé sur toute la partie ouest du département de l'Ain. Entré dans le réseau en début d'année, ce collectif était déjà bien engagé dans la démarche et a pu créer sa société sous format SCIC/SAS dans la foulée.



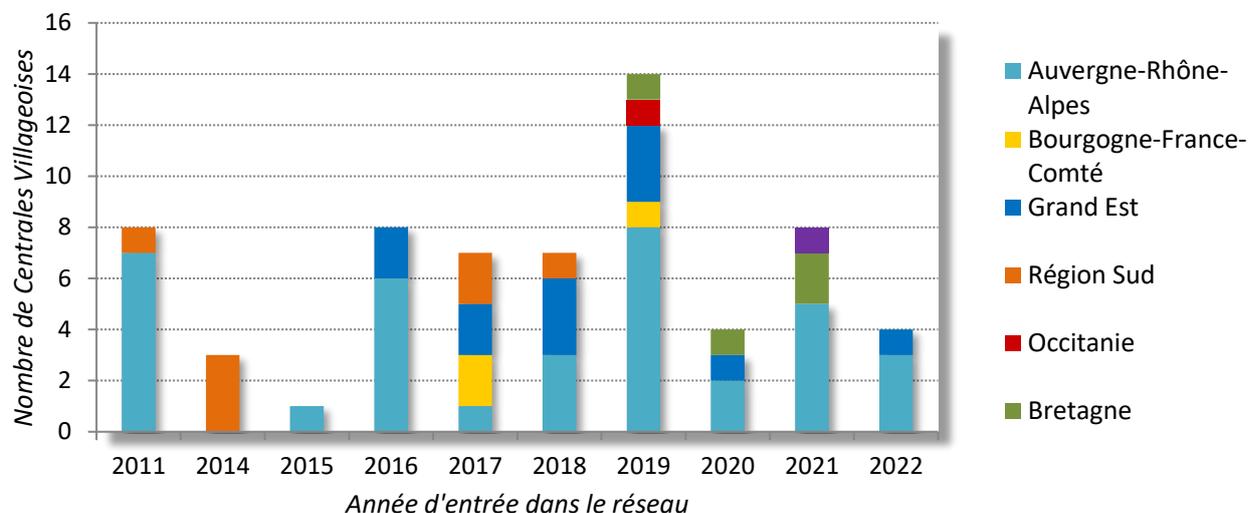
Même efficacité pour les **Centrales Villageoises Môle Energie**, entrées dans le réseau en début d'année suite à un accompagnement d'Innovales en 2021, et qui ont pu créer leur SAS dès l'été 2022. Ce collectif est situé en Haute-Savoie, sur les territoires des Communautés de communes Faucigny-Glières et du Pays Rochois.

Prenons la direction de l'Alsace et du Pays Thur Doller, regroupant trois communautés de communes au nord-ouest de Mulhouse. Suite à une animation menée par Alter Alsace Energies, les **Centrales Villageoises Thur et Doller** s'y sont constituées, dans un premier temps sous un format associatif.

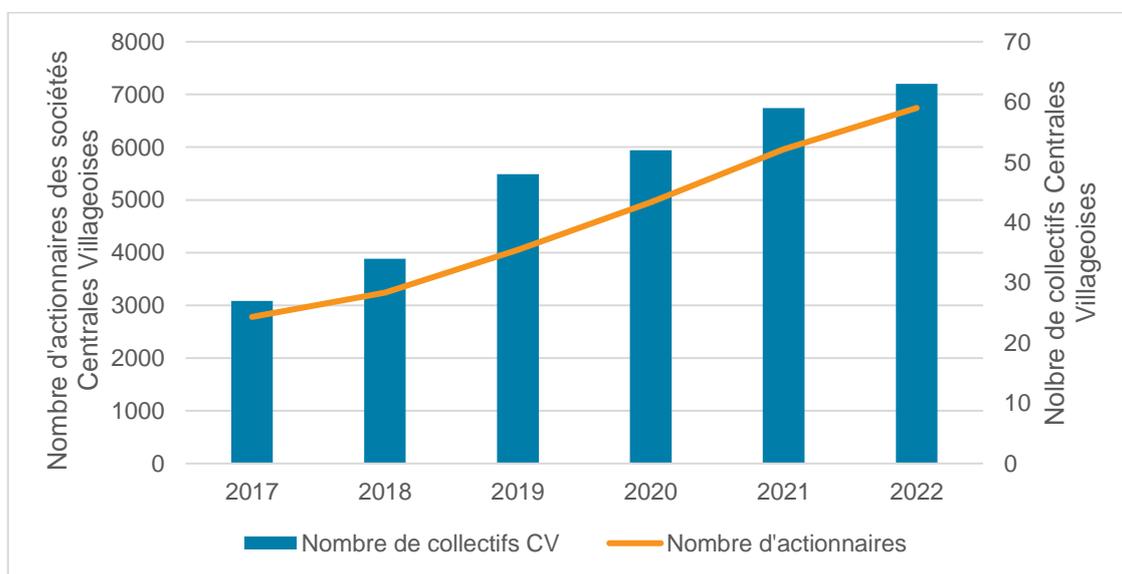


Notons enfin l'entrée dans le réseau du premier collectif auvergnat, avec les **Centrales Villageoises Arverne Durable** située sur le territoire de Mond'Arverne Communauté, au Sud de Clermont-Ferrand. Ce collectif est déjà engagé dans de nombreuses actions de sensibilisation à la sobriété énergétique et aux énergies renouvelables, grâce à une candidature fructueuse au budget éco-citoyen du département du Puy-de-Dôme.

Ces nouvelles arrivées portent à 63 le nombre de collectifs membre du réseau Centrales Villageoises. La région Auvergne-Rhône-Alpes tient toujours le « leadership » du déploiement du modèle avec plus de la moitié des collectifs et la majorité des nouvelles arrivées en 2022.



Après avoir passé la barre des 5000 actionnaires en 2021, puis celle des 6000 début 2022, le réseau poursuit sa croissance linéaire avec environ 6700 personnes physiques et morales financièrement engagés auprès des Centrales Villageoises en fin d'année 2022. Ceux-ci sont répartis au sein de 54 sociétés Centrales Villageoises déjà créées. Notons que 5 collectifs ont créé leur société en 2022 : 3 SAS pour 2 SCIC/SAS.



Evolution du nombre de Centrales Villageoises et d'actionnaires depuis 2017



63 territoires impliqués...



6700 actionnaires...



...dont 4 nouveaux en 2022



...dont 275 collectivités

# Auvergne-Rhône-Alpes



36 territoires impliqués



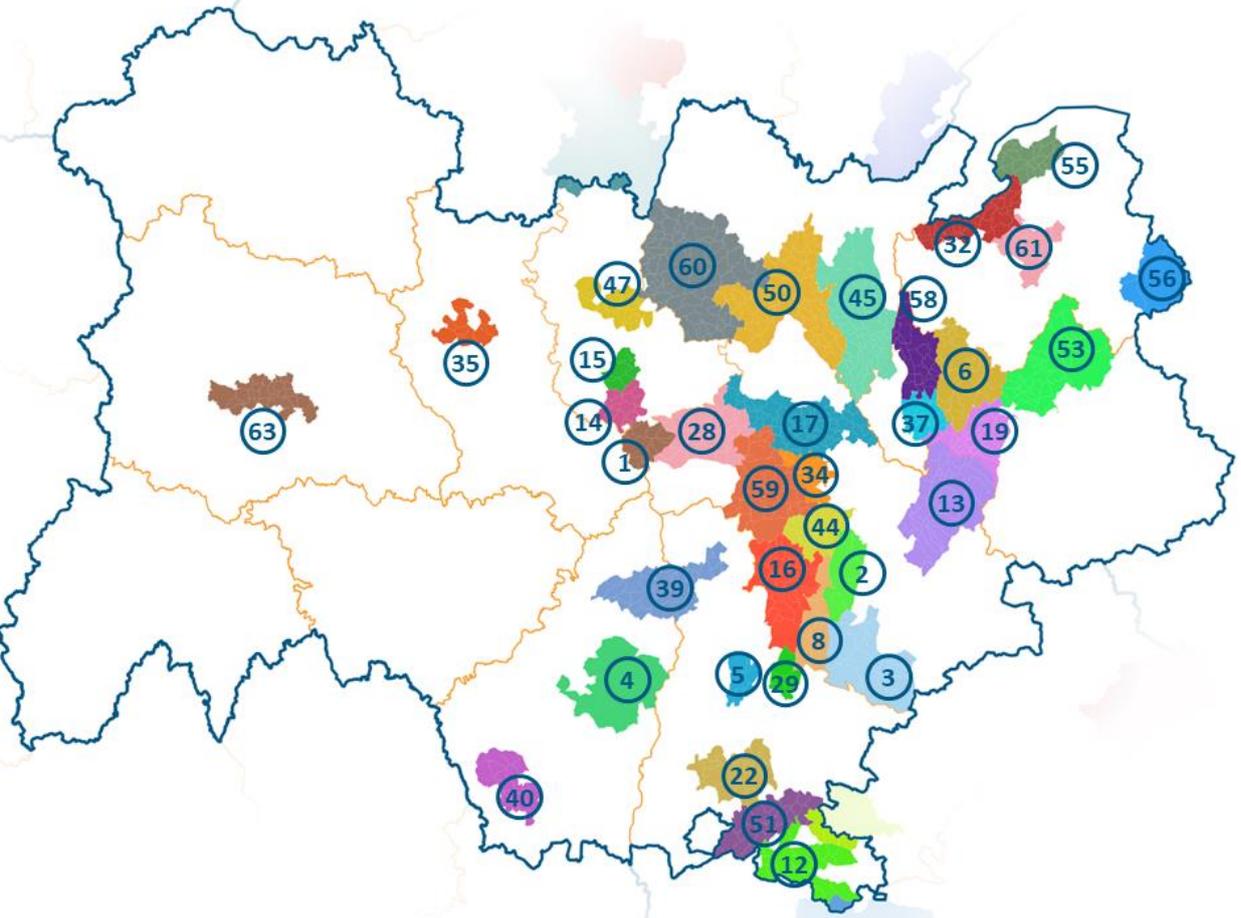
4150 actionnaires



325 installations PV en service



5,9 MWc de puissance installée



1

**SAS Centrales Villageoises de la Région de Condrieu (69) – 2013**  
11 installations PV en service (247 kWc)



4

**SCIC/SAS Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux (07) – 2013**  
23 installations PV en service (335 kWc)



8

**SAS Centrales Villageoises VercorSoleil (26,38) – 2015**  
26 installations PV en service (342 kWc)



2

**SAS Centrales Villageoises des Quatre Montagnes (38) – 2013**  
7 installations PV en service (98 kWc)



5

**SAS Centrales Villageoises Gervanne Raye (26) – 2013**  
10 installations PV en service (101 kWc)



12

**SAS Centrales Villageoises Sud Baronnies (26) – 2016**  
9 installations PV en service (138 kWc)



3

**SAS Centrales Villageoises du Trièves (38) – 2013**  
11 installations PV en service (163 kWc)



6

**SAS Centrales Villageoises Perle (73) – 2013**  
15 installations PV en service (181 kWc)



13

**SAS Centrales Villageoises du Grésivaudan - Grési21 (38) – 2016**  
52 installations PV en service (1069 kWc)



14

SAS Centrales Villageoises du Pays Mornantais (69) – 2016  
26 installations PV en service  
(257 kWc)



15

SAS Centrales Villageoises des Vallons du Lyonnais – Cevival (69) – 2017  
21 installations PV en service  
(305 kWc)



16

SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors (26, 38) – 2016  
19 installations PV en service  
(315 kWc)



17

SAS Centrales Villageoises Nid'Énergies (38) – 2017  
7 installations PV en service  
(126 kWc)



19

SCIC/SAS Centrales Villageoises Le Solaret (73) – 2017  
14 installations PV en service  
(146 kWc)



22

SAS Centrales Villageoises de la Lance (26) – 2017  
19 installations PV en service  
(318 kWc)



28

SAS Centrales Villageoises des Collines Iséroises (38) – 2018  
10 installations PV en service  
(415 kWc)



29

SAS Centrales Villageoises du Val de Quint - ACOPREV (26) - 2018  
7 installations PV en service  
(138 kWc)



32

SAS Centrales Villageoises Faucigny Genevois - Citoynergie (74) – 2018  
5 installations PV en service  
(269 kWc)



34

SAS Centrales Villageoises Bièvre Est Énergie - Beewatt (38) – 2019  
2 installations PV en service  
(178 kWc)



35

SAS Centrales Villageoises des Vals d'Aix et Isable - Les Toits du Val (42) - 2021  
1 installation PV en service (26 kWc)



37

SAS Centrales Villageoises du Bassin Chambérien - EnergiCimes (73) - 2019  
5 installations PV en service  
(298 kWc)



39

Centrales Villageoises Passerelle Énergie (07, 26)  
En émergence



40

SCIC/SAS Centrales Villageoises Beaume-Drobie-Solaire (07) – 2020  
3 installations PV en service (27 kWc)



44

SAS Centrales Villageoises Wattisère (38) - 2020  
4 installations PV en service  
(132 kWc)



45

Centrales Villageoises Nouvelles Énergies Citoyennes du Bugey (01)  
En émergence



47

SAS Centrales Villageoises Beaujolais Pierres Dorées - Cévidorées (69) – 2020  
4 installations PV en service  
(122 kWc)



50

SCIC/SAS Centrales Villageoises PL'Ain d'Énergie (01) - 2020  
1 installation PV en service (9 kWc)



51

Centrales Villageoises Eygues Énergies (26)  
En émergence



53

Centrales Villageoises ArlySolère (73)  
En émergence



55

SAS Centrales Villageoises Chabl'Énergies (74) - 2021  
En développement



56

Centrales Villageoises Toits des Cimes (74)  
En émergence



58

SAS Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac (73) - 2022  
En développement



59

Centrales Villageoises Bièvre Énergie Citoyenne (38)  
En émergence



60

SCIC/SAS Centrales Villageoises Coop'Ain Énergie (01) - 2022  
En développement



61

SAS Centrales Villageoises Môle Énergie (74) - 2022  
En développement



63

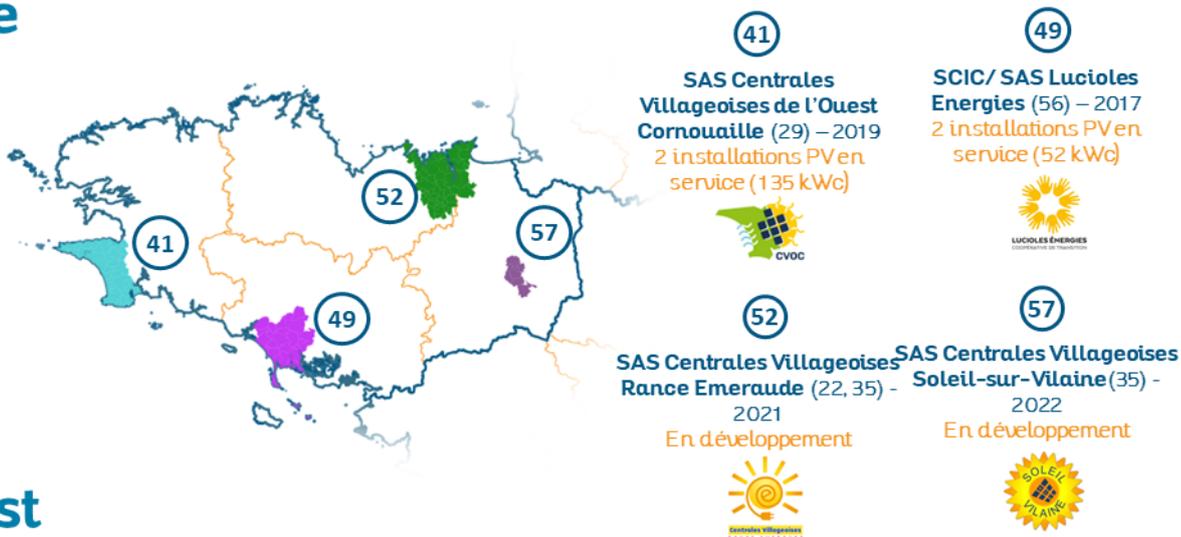
Centrales Villageoises Arverne Durable (63)  
En émergence



# Bretagne

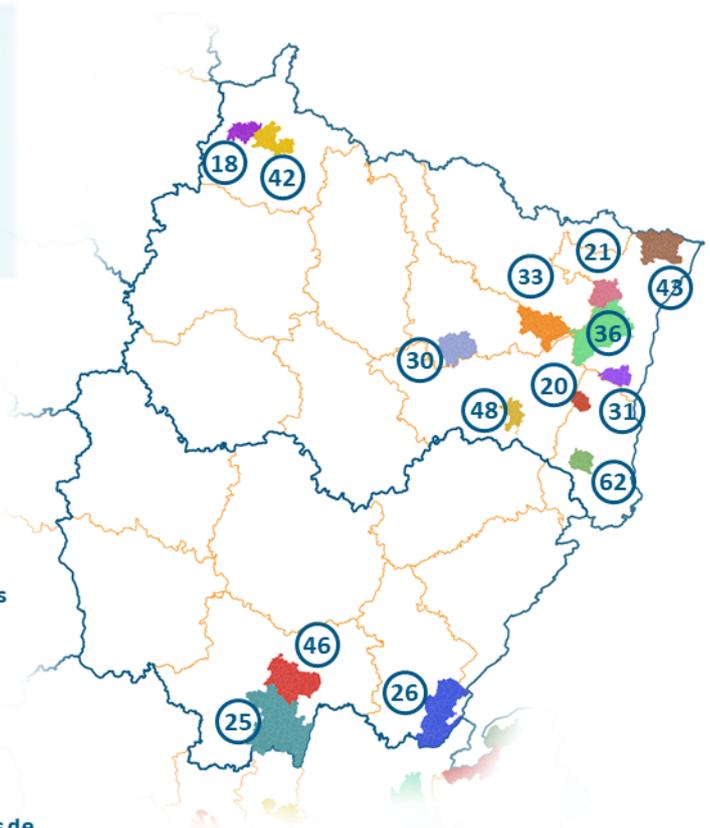

  
570 Actionnaires
   

  
4 territoires impliqués



# Grand Est

 11 territoires impliqués
   
 770 Actionnaires
   
 56 installations PV en service
   
 1,1 Mwc de puissance installée



# Bourgogne-Franche-Comté

 3 territoires impliqués
   
 200 Actionnaires

**25** SAS Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne (71) – 2018  
5 installations PV en service (72 kWc)  


**26** SCIC/SAS Centrales Villageoises du Haut-Jura (39) – 2020  
6 installations PV en service (285 kWc)  


**46** SAS Centrales Villageoises Soleil Citoyen 71 (71) – 2021  
En développement  


# Nouvelle Aquitaine

160  
Actionnaires

1  
territoire impliqué

54

SCIC/SAS Centrales Villageoises Cœur de Corrèze (26) - 2021  
En développement



# Occitanie

60  
Actionnaires

1  
territoire impliqué

38

SAS Centrales Villageoises des Hauts Cantons de l'Hérault - Heliotop (34) - 2019  
En développement



# Provence-Alpes-Côte-d'Azur

7 territoires impliqués

820 Actionnaires

55 installations PV en service

674 kWc de puissance installée

7

SAS Centrales Villageoises Rosanaïses - RosanSoleil (05) - 2015  
8 installations PV en service (56 kWc)



9

SCIC/SAS Centrales Villageoises Lure Albion (04) - 2016  
12 installations PV en service (129 kWc)



CENTRALES VILLAGEOISES LURE-ALBION

Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible!

10

SAS Centrales Villageoises du Pays d'Aigues (84) - 2016  
12 installations PV en service (196 kWc)



11

SCIC/SAS Centrales Villageoises Ener'Guil (05) - 2016  
21 installations PV en service (233 kWc)



23

SCIC/SAS Centrales Villageoises Sur le Toit des Alpilles (13) - 2018  
En développement



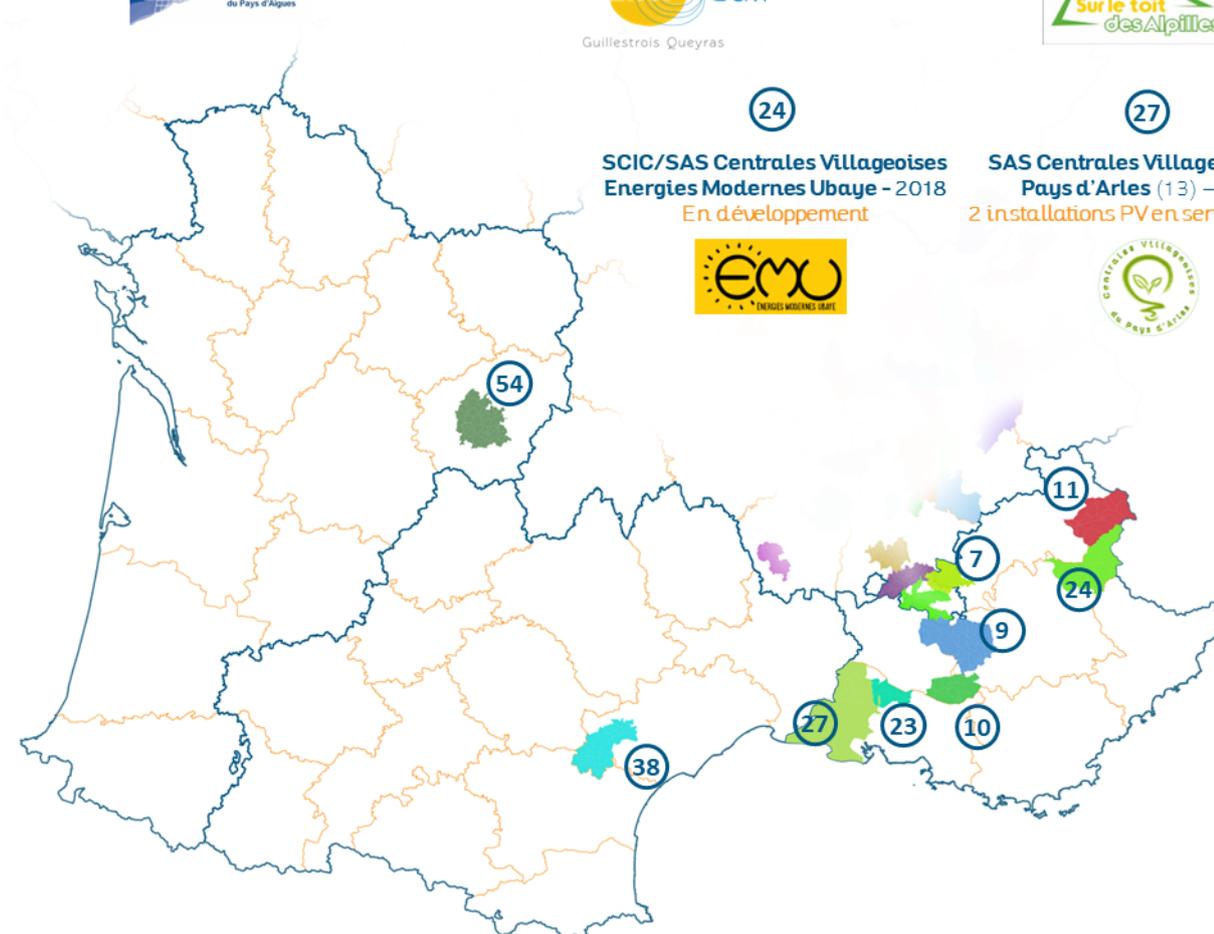
24

SCIC/SAS Centrales Villageoises Energies Modernes Ubaye - 2018  
En développement



27

SAS Centrales Villageoises du Pays d'Arles (13) - 2018  
2 installations PV en service (60 kWc)

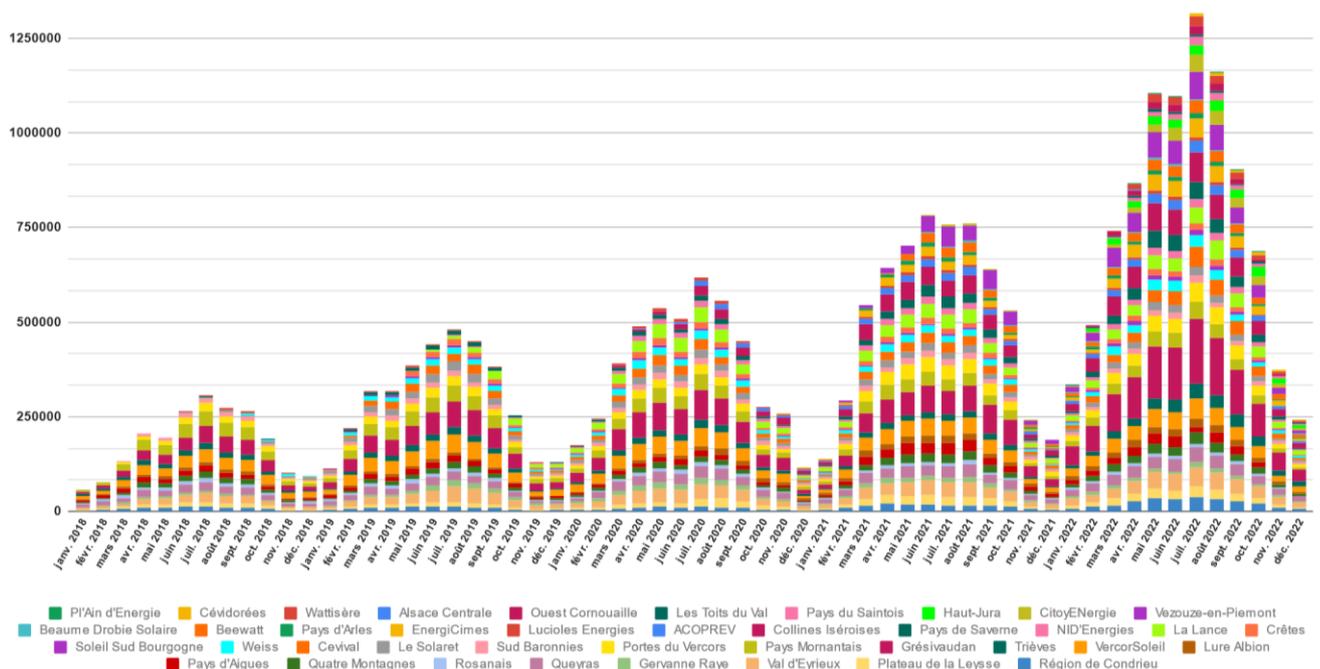




## La production d'énergie au cœur de la démarche des Centrales Villageoises

2022 fut une année record pour la production électrique des Centrales Villageoises. Si la mise en service continue de nouvelles centrales photovoltaïques permet chaque année de produire plus d'électricité que l'année précédente, la progression fut notable en 2022 avec **50 % d'électricité produite en plus par rapport à 2021** ! (9,3 GWh contre 6,2 GWh).

Cela s'est aussi traduit par le passage symbolique de la barre des 1 gigawattheures (GWh) d'électricité produite sur un mois, pour la première fois en mai 2022... puis de nouveau les trois mois suivants, grâce à l'ensoleillement estival. Cette performance fut collective, avec pas moins de **40 collectifs ayant des installations en service**.



Production photovoltaïque mensuelle des Centrales Villageoises depuis 2018



445 installations  
PV en service



13,5 M€ investis



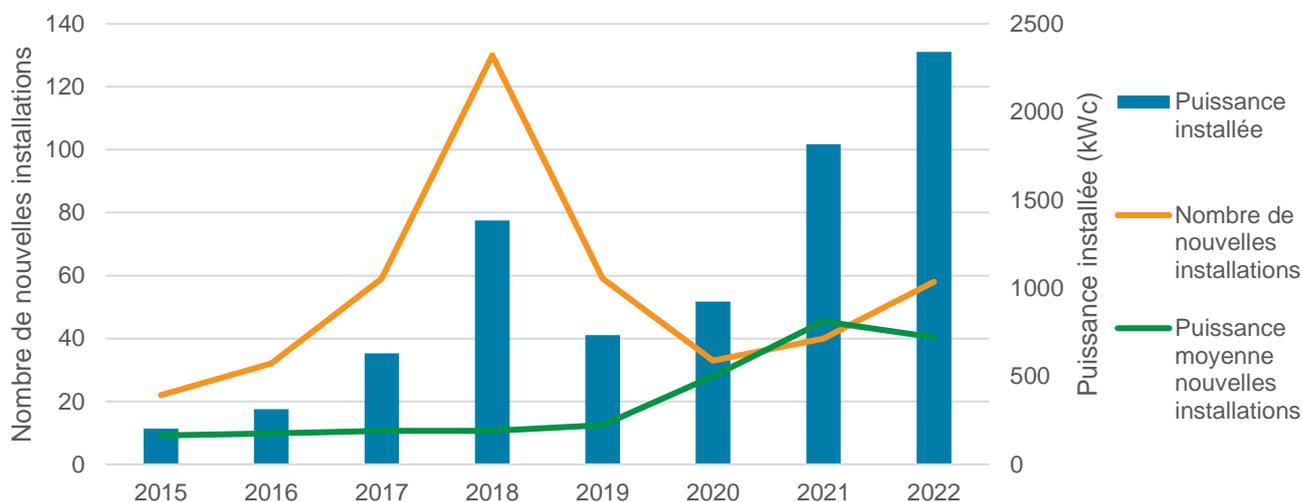
8 MWc  
installés



9,3 GWh  
produits en 2022

Les nouvelles mises en service ne sont pas étrangères à ces belles performances de production. Le réseau a en effet augmenté ses capacités de production de plus de 2 MWc en 2022, portant le total à environ 8 MWc.

La typologie des installations est semblable à celle constatée en 2021, avec une mutation confirmée vers les plus grandes toitures (puissance moyenne de l'ordre de 40 kWc).



*Evolution du nombre et de la puissance des installations mises en service depuis 2015*

Ces belles performances doivent cependant être nuancé par un autre constat : le coup d'arrêt porté aux nouvelles Centrales Villageoises en lien avec la parution du nouvel arrêté tarifaire S21 publié fin 2021, et qui interdit le cumul des subventions avec le tarif d'achat. Cette nouvelle règle a mis à mal les dynamiques des Centrales Villageoises n'ayant pas encore d'actifs de production, qui ont **beaucoup plus de difficulté à trouver des modèles économiques équilibrés pour leurs premiers projets.**

Cinq Centrales Villageoises ont mis en service leur 1<sup>ère</sup> centrale en 2022 (félicitons les Centrales Villageoises Pl'Ain d'Énergie, d'Alsace Centrale, de l'Ouest Cornouaille, Wattisère et Cévidorées !), alors qu'elles étaient sept à avoir abouti un premier projet en 2021. Ces cinq collectifs ayant pu bénéficier, au moins en partie, des dernières aides régionales à l'investissement ; **le constat de la difficulté des nouveaux collectifs à démarrer sera certainement plus visible en 2023.**



*Installation photovoltaïque réalisée par les Centrales Villageoises Cévidorées sur la Salle des sports de Létra*



## Où allons-nous ? Budget, cap et perspectives

Plusieurs sujets clés rythmeront l'année 2023 pour l'Association des Centrales Villageoises.

### ▀ Des formations techniques...

Tout d'abord, les fortes attentes du réseau sur le sujet de l'autoconsommation ont incité l'association à monter un module de formation dédié à l'autoconsommation collective, qui sera déployé durant l'année dans plusieurs régions. Il viendra apporter des premiers éléments de compréhension sur ce sujet complexe, en complément avec l'outillage initié par l'association en 2022 et qui se poursuivra en 2023.

En complément de cette nouvelle offre de formation, l'association souhaite continuer à déployer ses formations désormais « historiques » : formation financière et juridique, formation sur la tenue des charpentes et formation sur l'exploitation et la maintenance des installations photovoltaïques.

### ▀ De l'accompagnement de terrain...

En 2022, l'association a traité à diverses reprises la thématique de la mobilisation citoyenne au sein des Centrales Villageoises (atelier dédié au COPIL à Cluny puis au COPIL d'Automne en visio, réflexions en Conseil d'Administration, création d'une page dédiée sur le site web...). Ils ont illustré le fait que la question de la vie du groupe (sa capacité à intégrer de nouveaux membres, à renouveler le collectif, à faire cohabiter des profils différents...) est un facteur important pour la pérennité du modèle, auquel il faut porter une attention forte. L'association travaillera donc en 2023 avec un ou plusieurs partenaires spécialisés en intelligence collective pour mettre en place un module de formation et une offre d'intervention personnalisée à l'attention des collectifs pour les accompagner sur ce sujet.



Formation maintenance en juin 2022 à Roche

Par ailleurs, l'association bénéficiera d'une nouvelle ressource humaine en la personne de Benoît Gonsolin, mis à disposition de l'association par son entreprise à mi-temps via un programme de mécénat de compétence. Benoît aura pour principale mission d'être en appui des collectifs Centrales Villageoises présentant des difficultés de « second souffle » ou ayant du mal à concrétiser un premier projet. Les Centrales Villageoises qui le souhaitent pourront donc bénéficier d'un accompagnement technique supplémentaire personnalisé pour leurs projets photovoltaïques.

## 🔥 Avec l'ambition de viser plus haut !

Enfin, l'association ambitionne de faire monter en puissance son équipe salariée, pour continuer le développement du modèle Centrales Villageoises et accompagner la diversification des actions portées. Cela implique une augmentation significative des ressources financières : c'est un point sur lequel l'association travaille via des réponses à appels à projets (à l'échelle nationale et européenne) et des sollicitations de financeurs publics et privés. Différentes démarches sont en cours à l'heure de rédaction de ce rapport. Du fait de l'incertitude du résultat de ces démarches, les ressources associées ne sont pas considérées dans le budget 2023 présenté en pages suivantes.

## Budget prévisionnel 2023 : le mot du trésorier

« Faute d'avoir pu convaincre de nouveaux financeurs publics ou privés, l'Association des Centrales Villageoises a dû "s'offrir" un budget en déficit pour l'année 2022. Elle a pu le faire grâce au fonds propres dont elle disposait.

Il est impératif de ne pas reproduire l'expérience. Ceci aurait pour effet d'appauvrir structurellement la santé financière de l'Association, de limiter drastiquement sa capacité de développement et contient le risque d'une faillite à court terme.

Au contraire : l'association des Centrales Villageoises doit garder une capacité pleine et entière à répondre aux attentes d'un réseau qui ne cesse de se développer et, par conséquent, pouvoir se développer elle-même.

Nous avons collectivement le devoir de ne pas prolonger ce processus de déficit expérimenté en 2022.

Le budget 2023 ci-joint affiche un montant de charges de 132 000 €.

Il est donc sensiblement comparable à celui de 2022.

Mais pour atteindre l'équilibre de ce budget côté produits, et se garantir des aléas d'une trop grande dépendance aux financeurs externes, l'Association des Centrales Villageoises doit augmenter son niveau d'autofinancement.

En conséquence, lors de son Assemblée Générale 2023, le Conseil d'Administration de l'association proposera une augmentation significative des cotisations. Cette augmentation sera répartie sur :

- nos adhérents (+15 000 €) en fonction de leurs moyens financiers propres ;
- nos financeurs publiques (+5 000 €).

afin de pouvoir :

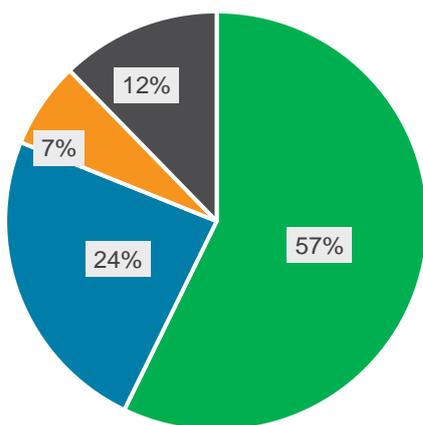
- récolter les 20 000 € de Produits supplémentaires nécessaire à l'équilibre de nos (modestes) charges ;
- avoir les moyens de poursuivre et amplifier notre action sur le long terme.

**La transition énergétique citoyenne, le vaut bien ! »**

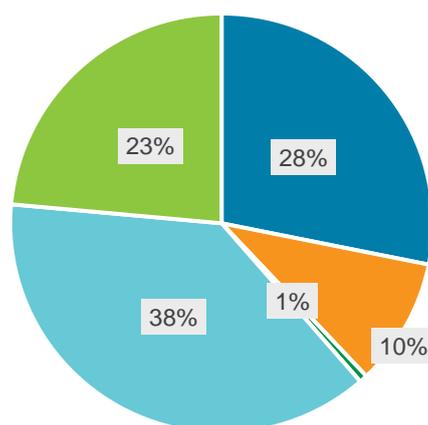
**Gilles Dutrève, Trésorier de l'Association des Centrales Villageoises**

CHARGES	
<b>Activités liées au modèle existant</b>	<b>75 575 €</b>
<i>Formations</i>	19 200 €
<i>Coordination</i>	34 875 €
<i>Site informatique – Comm. Interne</i>	7 000 €
<i>Presta technique et juridique</i>	3 500 €
<i>Comité de Pilotage</i>	5 000 €
<i>Déplacements</i>	6 000 €
<b>Développement nouvelles activités</b>	<b>31 625 €</b>
<i>Coordination</i>	27 125 €
<i>Prestations extérieures et achats</i>	4 500 €
<b>Suivi partenariats - recherche de nouveaux partenaires</b>	<b>8 750 €</b>
<i>Communication</i>	1 000 €
<i>Coordination</i>	7 750 €
<b>Fonctionnement</b>	<b>16 170 €</b>
<i>Adhésions partenaires</i>	5 750 €
<i>Coordination</i>	7 750 €
<i>Frais généraux</i>	2 670 €
<b>TOTAL</b>	<b>132 120 €</b>

PRODUITS	
<b>Cotisations</b>	<b>37 200 €</b>
<i>Membres CV et fondateurs</i>	29 400 €
<i>Autres</i>	7 800 €
<b>Formations et accompagnement</b>	<b>13 000 €</b>
<b>Produits financiers et commissions</b>	<b>800 €</b>
<b>Subventions publiques</b>	<b>50 000 €</b>
<b>Financement privé (fondations et dons)</b>	<b>31 120 €</b>
<i>Mécénats</i>	20 000 €
<i>Dons</i>	11 120 €
<b>TOTAL</b>	<b>132 120 €</b>



- Activités liées au modèle existant
- Développement nouvelles activités
- Suivi partenariats - recherche de nouveaux partenaires
- Fonctionnement



- Cotisations
- Formations et accompagnement
- Produits financiers et commissions
- Subventions publiques
- Financement privé (fondations et dons)

### Collège 1 : les Centrales Villageoises

La liste exhaustive des sociétés Centrales Villageoises et des collectifs en émergence est présentée géographiquement en pages 18 à 21.

### Collège 2 : Collectivités



### Collège 3 : Personnes morales de droit privé



### Collège 4 : Membres fondateurs



## Crédits

**Photographies, dans l'ordre d'apparition dans le rapport :** Centrales Villageoises du Pays du Saintois (couverture), Centrales Villageoises de la Région de Condrieu, Association Centrales Villageoises, Centrales Villageoises de la Weiss, Centrales Villageoises Nid'Energies, SYDER, Centrales Villageoises 2684Watts, Centrales Villageoises Cévidorées.

**Iconographies :** Nhor Phai, Freepik, Good Ware, Prettycons, Smashicons, Iconixar, Srip, flat-icons-com, Khoiril Huda, ppangman, FlatIcons - depuis flaticons.com

# Nos partenaires

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper - économiser - valoriser

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ADEME  
LE SERVICE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
L'Europe s'invente chez nous

**RÉGION  
SUD** PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



FONDATION  
TERRE SOLIDAIRE

accélératrice des transitions  
écologiques et solidaires



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**



**CELSIUS**  
Fondation

SOUS EGIDE DE LA FONDATION TERRE SOLIDAIRE



**1% FOR THE  
PLANET**  
— ASSOCIATION AGRÉÉE —

**Auvergne  
Rhône-Alpes** **Atos**  
Énergie Environnement

**innovales**  
artisan des transitions

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

## Infos utiles

18 rue Gabriel Péri  
6100 Villeurbanne

[www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)

[association@centralesvillageoises.fr](mailto:association@centralesvillageoises.fr)

**Centrales  
Villageoises**  
Association

Association type loi 1901  
déclarée le 30 août 2018

N° RNA : W691095745

SIREN : 842 113 615



# 63

## territoires impliqués

dans une démarche de  
Centrales Villageoises



# 6700

## actionnaires

à l'échelle du réseau, dont 270  
collectivités locales !



# 430

## installations photovoltaïques

en service à l'échelle du réseau



# 40

## collectifs qui produisent

de l'électricité verte et locale